

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**La création de deux giratoires à Tinlot
afin de sécuriser la RN63**

Monsieur le Ministre,

Vous le savez, la RN63 est accidentogène et particulièrement à Tinlot. Preuve en est, dans le Plan infrastructure 2019-2024, un budget initial de 6 millions d'euros était prévu pour le réaménagement de l'échangeur (suppression du pont) avec la création d'un grand giratoire ainsi que la création d'un autre giratoire au niveau du carrefour Levooz.

Début 2020, c'est ce dernier dossier qui était le plus avancé. En effet, le cahier spécial des charges était en attente d'accord de la SOFICO avant lancement de la procédure d'adjudication et quelques expropriations du côté de la N66 étaient en cours, selon vos dires.

Fin avril 2020, le Gouvernement wallon a approuvé la structure du Plan Mobilité et Infrastructures ajusté d'un montant total de deux milliards d'euros.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous me dire si les deux dossiers relatifs aux giratoires de Tinlot ont avancé? La SOFICO a-t-elle marqué son accord sur le cahier spécial des charges? Les expropriations sont-elles terminées? Pouvez-vous me communiquer le calendrier de ces différents travaux? Enfin, qu'est-il prévu de nouveau dans le Plan Mobilité et Infrastructures approuvé par le Gouvernement le 22 avril dernier?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Henry:

En effet, comme je le disais en février dernier, le projet de sécurisation de la route du Condroz le plus avancé est celui de Tinlot, pour un budget total de 6 millions d'euros.

Ce conséquent budget inclut d'une part cette sécurisation de la RN63, et d'autre part la dernière phase de la liaison Tihange-Tinlot, qui vise à démolir le pont de l'échangeur de Tinlot et à construire en lieu et place un grand giratoire.

La SOFICO n'ayant pas encore marqué son accord sur le cahier spécial des charges de ce dossier, celui-ci a donc fait partie des négociations du nouveau Plan infrastructures. Je peux à présent annoncer que ce dossier a bien été maintenu. Plus précisément pour ce qui concerne la sécurisation de la RN63 dont question ici, celle-ci consiste en la création d'un deuxième giratoire au croisement entre la N63, N63c et la rue de Tillesse (appelé carrefour Levooz). Les expropriations sont toujours en cours. Cependant, mon administration pourrait démarrer les travaux du giratoire dès l'adjudication, étant donné que les expropriations concernent essentiellement la N66.

Enfin, pour la phase 4 de la liaison Tihange-Tinlot, celle-ci est conditionnée par l'avancée de la phase 3, au stade des expropriations et pour laquelle un nouveau permis de bâtir va être demandé.